

DISPOSITIFS DE FORMATION

- *Accompagner les personnes atteintes de démence en EMS*
 - *Sensibilisation aux soins palliatifs*
 - *Formation des personnes-ressources en ergomotricité*
- *Prévention des chutes et maintien de l'autonomie des résidents*
 - *Basse-vision en EMS*
- *Accompagnement pour la mise en place des transmissions ciblées*
- *Intégration des bénévoles et des nouveaux collaborateurs*

Accompagner les personnes atteintes de démence en EMS (APADE)

Contexte	Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées atteintes de démence, les EMS doivent adapter leurs modèles de soins et leur organisation du travail. La Plateforme de formation a développé un dispositif qui s'intègre dans le projet d'établissement et permet de repenser l'accompagnement des résidents, en formant le plus grand nombre de collaborateurs, quels que soient leur secteur d'activité et leur niveau de responsabilité.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Permettre aux établissements d'engager un travail de réflexion pour adopter une approche des personnes atteintes de troubles cognitifs et du comportement.▪ Encourager les collaborateurs à adapter leurs attitudes et leurs pratiques professionnelles pour mieux accompagner les personnes souffrant de démence.▪ Pérenniser la formation par la spécialisation de personnes-ressources prêtes à porter le projet de formation.▪ Répondre aux objectifs du plan cantonal Alzheimer de Genève
Public-cible	Directeurs, cadres et collaborateurs de tous secteurs et niveaux de formation.
Durée	Préparation de la formation : 4 x 4h. Formation des collaborateurs : 2 jours. Capital de 9h de suivi de projet Mise en œuvre des projets sur une durée de six mois.
Structure du dispositif	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation par volée de 3 EMS▪ Le dispositif alterne des phases intra-EMS et inter-EMS, et se déroule en trois étapes: la préparation de la formation, la formation des collaborateurs (par groupes de 15 personnes), la mise en œuvre des projets d'accompagnement (avec le soutien des formateurs experts et les offres de spécialisation).
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Démences et maladie d'Alzheimer (déficits et pertes, troubles cognitifs et troubles du comportement).▪ Ressources et potentiels existants des personnes atteintes de démence.▪ Stratégies d'accompagnement (communication verbale et non verbale, les pistes sensorielles).
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier et comprendre les difficultés manifestées par les personnes souffrant de démence.▪ Concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement.▪ Savoir décrire une situation et transmettre ses observations à l'équipe.
Partenaires	La formation des collaborateurs est animée par des professionnels des EMS psychogériatriques genevois.

Sensibilisation aux Soins palliatifs (SP)

Contexte	Ce dispositif de formation s'inscrit dans le cadre du programme cantonal de développement des soins palliatifs (2012-2014) et vise ainsi à répondre aux objectifs fixés en matière de formation aux soins palliatifs des professionnels d'EMS. Il concerne tous les collaborateurs, quels que soient leur secteur d'activité et leur niveau de responsabilité et concoure au développement des compétences en soins palliatifs au sein du réseau des EMS.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Transmettre la philosophie et les enjeux d'une approche palliative dans un lieu de vie.▪ Renforcer l'approche palliative de l'ensemble des professionnels travaillant auprès de résidants en soins palliatifs▪ Contribuer à la création d'un environnement assurant une qualité de vie de la personne âgée et de sa famille.▪ Accompagner chaque EMS dans l'élaboration d'un ou plusieurs projets soins palliatifs qui s'intègrent dans sa mission institutionnelle.
Public-cible	Directeurs, infirmières-cheffes, infirmières-ressources en soins palliatifs, médecins-répondants, collaborateurs de tous secteurs.
Pré-requis	Avant la formation, un point de situation sur la mise en œuvre des projets SP institutionnels est réalisé.
Durée	Formation pour tous collaborateurs (interdisciplinaire) de 2 jours, 1 jour supplémentaire spécifique à l'équipe de soins. 2 x 1 jour (intra-EMS) pour les EMS non formés aux SP entre 2003-2012.
Structure du dispositif	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation pour un groupe de 3 à 4 EMS.▪ Groupe de suivi et d'analyse de la pratique professionnelle.▪ Possibilité de formation complémentaire dans le cadre des prestations de l'Unité mobile de soins palliatifs communautaires (USPc).
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Historique et définitions des soins palliatifs▪ Conceptions de la qualité de vie en EMS▪ Gestion du phénomène douloureux▪ Dimensions bio-psycho-sociales et spirituelles dans la prise en soins palliative.▪ Notions d'éthique, directives anticipées.▪ Projet soins palliatifs interdisciplinaire.▪ Compétences relationnelles.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Savoir articuler le rôle de chacun dans les projets de soins palliatifs définis pour chaque institution.▪ Etre capable d'identifier les différents symptômes liés à la douleur et de les prendre en charge.▪ Renforcer une qualité de relation entre la personne âgée, son entourage et le reste de l'équipe, notamment en fin de vie.
Partenaires	Haute Ecole de Santé Genève, USPc (HUG - imad), président Conseil d'éthique de la Fegems et professionnels d'EMS.

Formation des personnes-ressources en ergomotricité

Contexte	Cette formation est le fruit d'un partenariat entre la Plateforme de formation de la Fegems et le SIFAM. Elle s'inscrit dans une double perspective : la prévention des risques musculo-squelettiques auxquels sont exposés les collaborateurs et le maintien de l'autonomie psychomotrice des résidants.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer la qualité de vie des résidants par la stimulation et l'utilisation de leur potentiel psychomoteur.▪ Contribuer à la protection de la santé des collaborateurs par l'acquisition de gestes de prévention des maux de dos.▪ Créer des perspectives de développement professionnel pour les aides-soignants qualifiés, ASSC et ASE, avec une spécialisation les habilitant à former à leur tour les collaborateurs des EMS.
Public-cible	Aides-soignants qualifiés, ASSC, ASE.
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise du français (niveau intermédiaire), aptitude physique et certificat médical.▪ Le colloque introductif (2h) est obligatoire pour les directions et/ou cadres souhaitant inscrire leurs collaborateurs à la formation.
Durée	Formation inter-EMS de 3 modules d'une semaine chacun. Formation intra-EMS d'un demi-jour supervisée par le formateur expert du SIFAM.
Structure du dispositif	Dispositif alternant des phases inter-EMS et intra-EMS, divisé en trois étapes: formation de base, animation par la personne-ressource d'une formation intra-EMS supervisée par le formateur expert, groupe de suivi et d'analyse de la pratique.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Education gestuelle et bilan d'autonomie.▪ Application des méthodes dans la pratique.▪ Comment enseigner l'ergomotricité : méthodologie et pédagogie pratique.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Intégrer une gestuelle adéquate favorisant l'autonomie psychomotrice chez les personnes âgées.▪ Etre capable d'analyser une situation, d'identifier les besoins de la personne âgée et d'apporter des réponses avec les procédures et les méthodes adéquates.▪ Diffuser à l'intérieur de l'EMS les savoirs et les compétences acquises durant cette formation, en toute indépendance, avec les outils pédagogiques nécessaires.
Partenaire	SIFAM (Service Information Formations Actives aux Manutentions)

Prévention des chutes et maintien de l'autonomie des résidents

Contexte	Le programme de prévention des chutes des personnes âgées a été mis en place dès 2006 par la Fegems et la Haute Ecole de Santé. Il tire son origine d'un premier programme de prévention des chutes initié au début des années 2000, dans le cadre du projet cantonal de Planification sanitaire qualitative.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Diminuer le nombre de chutes et de fractures dans les EMS, dans une perspective de maintien de la mobilité et de l'autonomie des résidents.▪ Permettre aux professionnels de s'approprier la démarche de prévention des chutes dans le cadre d'un projet institutionnel pluridisciplinaire.▪ Développer une culture de suivi et d'analyse de la pratique en intégrant les outils existants et en favorisant les synergies avec d'autres mesures de prévention (malvoyance, ergothérapie, ergomotricité, nutrition, mobilité, soins infirmiers spécifiques)
Public-cible	Collaborateurs de tous secteurs, personnes-ressources «chutes» désignées et, le cas échéant, personnes-ressources «ergomotricité» et «basse-vision».
Pré-requis	Le colloque introductif (1h) est obligatoire pour les directions et/ou cadres souhaitant inscrire leur EMS à la formation.
Durée	Formation de 2 jours (inter-EMS) et de 4 x 2h (intra-EMS) Groupe de suivi des personnes-ressources : un demi-jour
Structure du dispositif	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation pour un groupe de 4 EMS et maximum 40 collaborateurs, tous secteurs et niveaux de formation.▪ Dispositif alternant des phases inter-EMS et intra-EMS.▪ Groupe de suivi des personnes-ressources «chutes» de chaque EMS.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Problématique des chutes et facteurs de risques individuels, comportementaux et environnementaux.▪ Mesures de prévention : mobilité, médicaments, alimentation, mesures environnementales, etc.▪ Mise en place d'une démarche de prévention sur la base des besoins spécifiques de chaque EMS.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Acquérir des connaissances spécifiques en matière de chutes et de fractures.▪ Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention et son évaluation (définition d'indicateurs, production de données, partage et mise en valeur des outils de suivi et des facteurs de prévention).
Partenaires	Haute Ecole de Santé Genève, Service des maladies osseuses (HUG), Centre d'information et de réadaptation de l'ABA.

Basse-vision en EMS

Contexte	L'étude «Voir en EMS» conduite par le Centre d'information et de réadaptation a démontré que plus de la moitié des résidants des EMS genevois sont malvoyants. Or, les déficits visuels ont une incidence sur la qualité de vie des personnes qui en souffrent – risques de chute, communication altérée, perte d'autonomie...
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer la qualité de vie des résidants par une meilleure compréhension psychosociale du handicap visuel.▪ Favoriser les interventions sur l'environnement social (philosophie des soins) et architectural (éclairage, contrastes) pour réduire les situations de handicap.
Public-cible	Collaborateurs de tous secteurs, personnes-ressources «basse-vision» désignées, et, le cas échéant, personnes-ressources «chutes».
Pré-requis	Le colloque introductif (1h30) est obligatoire pour les directions et/ou cadres souhaitant inscrire leur EMS à la formation.
Durée	Deux ateliers de respectivement 6h et 4h (inter-EMS) et de 2 x 2h (intra-EMS). Groupe de suivi des personnes-ressources : un demi-jour
Structure du dispositif	<ul style="list-style-type: none">▪ Travail en ateliers selon une approche pluridisciplinaire avec mise en application d'actions au sein des EMS.▪ Une étape intra-EMS de 2 x 2h.▪ Groupe de suivi des personnes-ressources «basse-vision» de chaque EMS.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Introduction à la problématique du déficit visuel et connaissance des ressources spécialisées à disposition.▪ Appropriation de la problématique des déficits visuels et préparation d'une action destinée à améliorer la qualité de vie des résidants concernés.▪ Observation et état des lieux des pratiques et des besoins dans l'EMS, et échanges de pratiques.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier et comprendre les déficits visuels des résidants.▪ Utiliser les ressources de la personne et mettre en place un environnement adéquat pour maintenir son autonomie et sa capacité d'agir.▪ Chercher un appui spécialisé pour orienter l'intervention professionnelle et accompagner la personne auprès des ressources spécialisées.
Partenaires	Centre d'Information et de Réadaptation (CIR) de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) et Foyer du Vallon.

Accompagnement pour la mise en place des transmissions ciblées

Contexte	Les professionnels du secteur des EMS ont émis le besoin d'avoir des outils destinés à organiser les informations écrites au sujet du résident, à en assurer une transmission simple et rapide à l'oral comme à l'écrit et à renforcer ainsi une culture de métier et un langage commun au sein des EMS.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">▪ Accompagner les professionnels dans une démarche de raisonnement clinique et dans la mise en place des transmissions ciblées, afin d'améliorer la visibilité de l'activité des équipes de soins dans le dossier du résident (informatisé ou non).▪ Renforcer un langage partagé autour des soins aux résidents et ainsi améliorer la qualité de suivi du résident.
Public-cible	Infirmières, ASSC, aides-soignants.
Pré-requis	Aucun
Durée	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation de 2 jours et 2 demi-jours (inter-EMS) et 4 x 2h (intra-EMS).▪ Supervision facultative de 3 x 2h (intra-EMS).▪ Groupe de suivi annuel des personnes-ressources d'un demi-jour
Structure du dispositif	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation pour un groupe de 3 à 5 EMS / 40 personnes.▪ Dispositif alternant des phases inter-EMS et intra-EMS.▪ Groupe de suivi des personnes-ressources «transmissions ciblées» de chaque EMS.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyse de transmissions ciblées classiques issues de situations concrètes et quotidiennes.▪ Apports théoriques sur le raisonnement clinique, la classification et la formulation des diagnostics infirmiers.▪ Exercices sur la mise en œuvre des transmissions ciblées, sur la base du catalogue de cibles et du diagramme de soins.
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre capable d'identifier une cible et de transmettre les données par écrit, de façon structurée.▪ Choisir une action en regard de la cible, savoir la formuler, en analyser et communiquer les résultats.▪ Améliorer les transmissions écrites et orales et rendre les actions et les résultats plus systématiques pour gagner plus de lisibilité et de visibilité.
Partenaires	Association genevoise des infirmiers chefs (AGIC), Haute Ecole de Santé Genève, Ecole d'ASSC.

Intégration des bénévoles et des nouveaux collaborateurs en EMS

Contexte	Initiée en 2004 par l'EMS Val Fleuri, la formation à l'intégration des nouveaux collaborateurs est organisée par la Plateforme de formation depuis 2006. Elle propose d'aborder aussi bien des thèmes propres au secteur des EMS que les problématiques importantes liées au grand âge.
Objectif général	Sensibiliser les nouveaux collaborateurs, stagiaires et bénévoles aux notions de base liées à la connaissance de la personne âgée, au travail en EMS et à l'organisation du secteur.
Public-cible	Nouveaux collaborateurs, stagiaires et bénévoles
Durée	Deux modules d'un jour et un module d'un demi-jour
Structure du dispositif	<ul style="list-style-type: none">▪ La formation intègre des participants issus de plusieurs EMS (entre 20 et 25 personnes), de tous secteurs et niveaux hiérarchiques.▪ Les contenus sont répartis dans trois modules, à suivre intégralement (recommandé) ou partiellement.
Contenus	<ul style="list-style-type: none">▪ Introduction aux grandes thématiques de la vieillesse▪ Le secteur des EMS : histoire et organisation du réseau▪ Transfert et déplacement des résidents▪ Quel sens donner à sa mission▪ Evoluer en EMS▪ La CCT, un cadre de référence du secteur▪ Face aux troubles cognitifs des personnes âgées : une réponse offerte par la démarche de Validation©▪ Les soins palliatifs : vivre et mourir en EMS▪ Droits du résidents▪ Directives anticipées▪ Aide au suicide
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">▪ Mieux comprendre le lieu de travail EMS, en même temps lieu de vie des résidents.▪ Mieux comprendre la personne âgée et les questions liées à la vieillesse.▪ Apprendre les bons gestes qui protègent le collaborateur et la personne âgée.
Partenaires	Les modules sont animés par des professionnels spécialisés des EMS et par des collaborateurs de la Fegems.

INFORMATIONS

- Le descriptif détaillé de chacun des dispositifs de formation est disponible sur <http://www.fegems.ch/extranet/> (site extranet, réservé aux collaborateurs des EMS genevois).
 - Des informations sur les activités de la Plateforme de formation sont également disponibles sur <http://www.fegems.ch/formation/> (site public).
-

LES PARTENAIRES ENGAGÉS DANS LES DISPOSITIFS

- Association genevoise des infirmiers chefs : www.agic-ge.ch
- Centre d'information et de réadaptation de l'ABA : www.abage.ch
- Haute Ecole de santé Genève : www.heds-ge.ch
- Hôpitaux universitaires Genève : www.hug-ge.ch
- La-Fontaine-Formation : www.lafontaineformation.ch
- Service Information Formations Actives aux Manutentions : www.sifam.tm.fr
- SG Consulting
- Unité mobile de soins palliatifs communautaire (USPC) : www.imad-ge-ch/prestations

La Plateforme de formation remercie les professionnels des EMS Les Charmettes, Les Mouilles, Les Pervenches, Les Tilleuls, Val Fleuri et Le Vallon pour leur précieuse contribution.

CONTACT

Fegems
Plateforme de formation
Clos Belmont 2
1208 Genève
Téléphone 022 718 18 62
plateforme@fegems.ch
www.fegems.ch

Pour faciliter la lecture du document, le masculin, respectivement le féminin, est à chaque fois utilisé pour désigner les deux sexes

Octobre 2013